

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

M22- 0027428

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :	10011	Société :	18303 ↴
<input type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	1936
Nom & Prénom :		Allal Ben Abdellah	
Date de naissance :		25/06/1936	
Adresse :		Rue 51 n° 25 Marabout Al Fakir Casablanca	
Tél. :		06.66.08.08.08	
		Total des frais engagés : 166420 Dhs	

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :			
Date de consultation :	/	/	/
Nom et prénom du malade :	16 NOV. 2023		
Lien de parenté :	<input checked="" type="checkbox"/> Lui-même	<input type="checkbox"/> Conjoint	<input type="checkbox"/> Enfant
Nature de la maladie :			
Affection longue durée ou chronique :	<input type="checkbox"/> ALD	<input type="checkbox"/> ALC	Pathologie :
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca, le : 15/11/2023

Le : 15/11/2023

Signature de l'adhérent(e) :

## Adresses Mails utiles

- O Réclamation : contact@mupras.com
- O Prise en charge : pec@mupras.com
- O Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur

**PHARMACIE KOUTOUIA**

Mohamed AARAB

Docteur en Pharmacie

Lotissement à Koutouia N°24 N°104

Cité Diarhat - Casablanca

Tél: 05 22 37 31 07 - 05 22 57 39 24

INPE: 92036904

Date

Montant de la Facture

15/11/03

1664,80

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue

Date

Désignation des Coefficients

Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien

Date des Soins

Nombre

AM	PC	IM	IV
----	----	----	----

Montant détaillé des Honoraires


### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

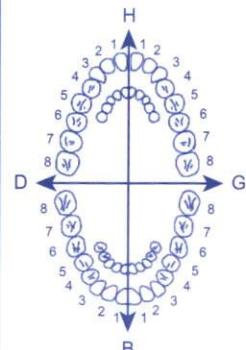
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

### SOINS DENTAIRES

Dents Traitées

Nature des Soins

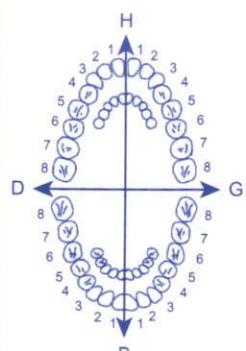
Coefficient



### O.D.F PROTHESES DENTAIRES

### DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	35533411	11433553
G		



[Création, remont, adjonction]  
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

COEFFICIENT  
DES TRAVAUX

MONTANTS  
DES SOINS

DEBUT  
D'EXECUTION

FIN  
D'EXECUTION

COEFFICIENT  
DES TRAVAUX

MONTANTS  
DES SOINS

DATE DU  
DEVIS

DATE DE  
L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



**DECLARATION DE MALADIE LONGUE DUREE :  
VALIDABLE UN AN**

Code : PR2FR04

Version : 02

Date : 05/05/2023

**Partie réservée à l'adhérent (e) ou ayant droit**

Nom et prénom : *Khalid M'hamed*

Matricule : *1004*

N° CIN :

Adresse : *Rue Sidi Moustapha 5 - Al Maadid - Casablanca*

Bénéficiaire de soins :  Adhérent  Conjoint  Enfant

**Partie réservée au médecin traitant**

Je soussigne :

Spécialité : *CARDIOLOGIE*

N° ICE :

N° INPE : *031008721*

Certifie que Mlle, Mme, M. :

Nécessitant un traitement d'une durée :  < 3 mois  Entre 3 et 6 mois  Vie

**Arguments cliniques et résultats des examens complémentaires récents justifiant le diagnostic et traitement :**

*Symptome Coron*

**Dont ci-joint ordonnance :**

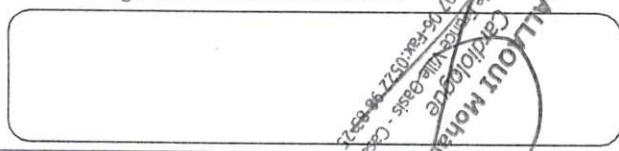
Traitements prescrits :

*COVEXAN 515 - Cadou - Coronar - Bexal 10  
ROZAT 1000 - Flub - Jardan - oed*

Je déclare les informations ci-dessus sincères et véritables

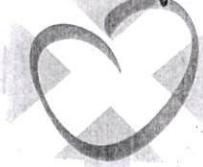
Fait à : *Carabba* le *3/5/13*

Cachet et signature du médecin traitant :



En application de la loi 08-09 relative à la protection des données à caractère personnel, MUPRAS garantit la confidentialité des informations communiquées

CLINIQUE CARDIOLOGIQUE



CASA - OASIS

مصحة أمراض القلب الدار البيضاء - الوازيس

CLINIQUE Cardiologique Casa-Oasis

Cardiologie / Cardiologie Interventionnelle / Radiologie Vasculaire Interventionnelle

Chirurgie Cardio Vasculaire et Thoracique

Coro-Scanner / 128 barrettes

Mohamed AARAB

Docteur d'Etat en Pharmacie

Lotissement Massoudia Rue 24 N°104

Cité Djemaa - Casablanca

Tél: 05 22 37 31 07 - 05 22 57 39 24

INPE: 92036904

208,00

الدك

Mohamed ALLAOUI

PPV: 88DH72

89,20

LOT: 22/07/25

PER: 11/11/25

Cardiologie Vasculaire

370,00

des

NCY  
ciété  
ologie

PPV: 147DH11

PER: 07/25

LOT: M2382-1

LASILIX 40MG

20CP SEC

P.P.V: 34DH60

6 118000 960468

PPV: 147 DH 60

ogie  
à l'intérieur

6 118001 041077  
Jardiance 10 mg  
(Empagliflozine)  
30 comprimés pelliculés

BOTTU S.A.

PPV: 479 DH 00

LOT 221879  
EXP 08/2025  
PPV 99.00DH

Monoprost 50 microgrammes/ml  
collyre en solution en récipient unidose  
PPV : 178.90 DH

6 118001 072583  
Distribué par les laboratoires SOTHEMA,  
BP N°1, 27182 Bouskoura, Maroc

CLINIQUE Cardiologique Casa-Oasis

Cardiologie / Cardiologie Interventionnelle / Radiologie Vasculaire Interventionnelle

Chirurgie Cardio Vasculaire et Thoracique

Mohamed AARAB

Docteur d'Etat en Pharmacie

Lotissement Massoudia Rue 24 N°104

Cité Djemaa - Casablanca

Tél: 05 22 37 31 07 - 05 22 57 39 24

INPE: 92036904

PHARMACIE KOUTOUBIA

Mohamed AARAB

Docteur d'Etat en Pharmacie

Lotissement Massoudia Rue 24 N°104

Cité Djemaa - Casablanca

Tél: 05 22 37 31 07 - 05 22 57 39 24

INPE: 92036904

PPV: 88DH72

118,00

PPV: 147DH11

147,00

PPV: 370DH00

370,00

PPV: 147DH60

147,60

PPV: 147DH60

&lt;p

# Pharmacie koutoubia.

AARAB Mohamed-docteur d'Etat en pharmacie.

Lotissement Messaoudia, Derb My Bouchaib

Rue 24 ,n° 104 Cité djemaa Casablanca.

Tél: 0522373107/0522573924

IF: 49132260 / CNSS: 1191428/ RC: 193582/ PATENTE: 33803216.

I.C.E:001696455000085



Facture : Le 15/11/2023

M<sup>r</sup> HALIBI Mohamed

Cevlam 5/5mg cp	→ 208.00 x 1
Resaban 20mg 28cp	→ 370.00 x 1
Pozat 10mg cp	→ 147.10 x 1
Lasilis 10mg cp	→ 34.60 x 1
Flotral 10mg cp	→ 167.60 x 1
Sudorex 10mg cp	→ 629.00 x 1
Odeco 10mg cp	→ 99.00 x 1
Yenepost 10mg cp	→ 178.90

T: 1664.20

Anneter la present facture a la somme de  
Mille Six cent Seixant quatre dirhams Vingt et un